



REGLEMENT 2024 GRAND NATIONAL CCE



Avec rectificatif applicable au 29/05/2024

Avec rectificatif applicable au 09/10/2024

Pour tout ce qui ne figure pas au présent règlement, il est fait application des règlements nationaux FFE en vigueur, Dispositions Générales et Dispositions Spécifiques du Concours Complet d'Équitation, complétés par les rectificatifs publiés sur www.ffe.com.

I. GENERALITES

- A. Le Grand National est un circuit de référence dans le domaine des sports équestres. Il se dispute par Ecuries. Simple et facile à médiatiser, il permet à la FFE de mettre en avant des concours nationaux et de valoriser les propriétaires et les sponsors-partenaires des Ecuries.
- B. Le Grand National se court sur **des concours nationaux proposant une épreuve Pro Elite support du challenge Grand National**.
- C. Les épreuves du Grand National se déroulent sur des concours répondant à la convention d'organisation définie par la FFE.
- D. Définition d'une Ecurie :
Une Ecurie Grand National est formée après acceptation par la FFE d'une demande d'inscription au nom d'un ou 2 partenaires, personne physique ou morale d'une équipe de cavaliers, **composée obligatoirement de 2 cavaliers** sur autant de chevaux que souhaité. Un 3^{ème} cavalier peut être ajouté à l'écurie sous condition d'être Junior, Jeune Cavalier ou Jeunes Seniors, il contribue à l'ajout de point bonus et bénéficie des avantages d'engagement. **Un cavalier ne peut courir que pour une seule Ecurie par saison**. Seuls les cavaliers **titulaires d'une licence de compétition PRO** peuvent se constituer en Ecurie en vue de participer aux épreuves du Grand National. Le troisième cavalier, s'il est junior peut avoir une licence Amateur. Le changement de cavalier pour une écurie est possible jusqu'au samedi 1^{er} juin 2024, uniquement si le cavalier concerné n'a pas concouru dans une épreuve support du Grand National ou dans une épreuve contribuant au point bonus pour le classement général.
Une Ecurie doit obligatoirement porter un ou deux noms commerciaux comme nom principal.
- E. Inscription d'une Ecurie au Grand National 2024 :
L'inscription et l'adhésion d'une Ecurie au Grand National 2024 vaut acceptation du présent règlement. Le dossier d'inscription est à retirer en ligne sur : www.ffe.com/pratiquer/disciplines/cce



La date limite d'inscription pour déclarer et inscrire une Ecurie au Grand National en cours est une semaine avant la date de clôture des engagements du premier concours auquel l'Ecurie participe. L'Ecurie doit produire la preuve que la ou les marques autorisent l'utilisation de leur nom par l'Ecurie en question et par la FFE lors de ses opérations de promotion / communication du Grand National (cf. Autorisations d'exploitation dans le dossier d'inscription).

- F. Engagement d'une Ecurie dans une étape du Grand National 2024 :
La participation en Ecurie au Grand National ne modifie en rien la procédure d'engagement figurant au programme du concours. Chaque Ecurie doit s'assurer que son ou ses cavaliers sont bien engagés dans l'épreuve Pro Elite, par leurs propres comptes engageurs.
- G. A chaque étape, des points sont attribués aux 8 premières Ecuries en fonction de leur classement dans l'épreuve Pro Elite.
Une dotation d'étape est attribuée aux 8 Ecuries les mieux classées, en sus des gains de l'épreuve, dès lors que le meilleur cavalier de l'écurie obtient une moyenne minimum de 65% au test de dressage et un maximum de 8 points au test de CSO. En dessous de ces scores, la dotation est ramenée à 50% du montant initial.
- H. Une dotation est attribuée aux 8 premières Ecuries du classement général à l'issue du circuit annuel.
- I. Ce règlement pourra faire l'objet de modifications en cours de saison.

II. PROGRAMME ET EPREUVE

Une Tournée des As Jeunes sera organisée sur chaque étape du Grand National (cf. règlement Tournée des As Jeunes).

III. ENGAGEMENTS

Les engagements se font par épreuve, conformément au programme du concours.

La clôture des engagements s'effectue en 2 temps :

- Jusqu'au 2ème lundi précédent le concours : seuls les cavaliers inscrits en Ecurie pourront s'engager,
- 1er lundi précédent le concours : ouvert à l'ensemble des cavaliers.

Le changement de cavalier est interdit sur les épreuves Pro des étapes du Grand National.

Seuls les cavaliers inscrits en Ecuries peuvent engager dans les épreuves Pro de chaque étape jusqu'au 2ème lundi précédant le concours. Il est donc formellement interdit de prêter son nom si vous êtes un cavalier en Ecurie ou d'usurper l'identité d'un cavalier inscrit en Ecurie afin de s'engager avant la date des engagements ouverts à tous.

Cette période d'engagements ouverte exclusivement aux cavaliers en Ecuries fait partie des avantages inscrits dans le dossier d'inscription. Ces mesures sont mises en place par la Fédération afin de protéger les cavaliers qui jouent le jeu du circuit fédéral. En cas de tricheries, des sanctions de la part de la Fédération pourront être mises en place. Tout manquement à ce règlement entraînera l'annulation sans remboursement des engagements ainsi que l'inscription de l'Ecurie.



Tout cavalier appartenant à une Ecurie inscrite dans le Grand National 2024 peut effectuer, dans le respect des règlements de la FFE et du programme du concours :

- tout changement de cheval gratuitement
- tout changement d'épreuve en s'acquittant de l'éventuelle différence de coût
- tout engagement terrain sans coût supplémentaire supplémentaire sur toutes les épreuves Pro du concours dans la limite des places disponibles.

IV. DOTATIONS

Epreuves obligatoires	Dotations à la charge de l'organisateur
Pro Elite	Au moins 18.000€ , répartis conformément au tableau type des prix par tiers : Art 5.11-C des dispositions générales du Règlement des compétitions de la FFE en vigueur. L'organisateur d'une étape s'engage à distribuer au moins 8 prix aux concurrents.
Pro 1	Au moins 8.000 € , répartis conformément au tableau type des prix par tiers : Art 5.11-C des dispositions générales du Règlement des compétitions de la FFE en vigueur.

DOTATION DU GRAND NATIONAL

La FFE dote les Ecuries selon la répartition suivante :

Pour l'épreuve Pro Elite :

DOTATION D'ETAPE FFE	
Pour chaque Ecurie, en sus des gains du concours	
Total	7 000 €
1 ^{ère} Ecurie	2100€
2 ^{ème} Ecurie	1600€
3 ^{ème} Ecurie	1100€
4 ^{ème} Ecurie	800€
5 ^{ème} Ecurie	400 €
6 ^{ème} Ecurie	400 €
7 ^{ème} Ecurie	300 €
8 ^{ème} Ecurie	300 €

La dotation d'étape Grand National FFE est attribuée aux 8 Ecuries les mieux classées, en sus des gains du concours. Elle est différente de la dotation de l'épreuve.

Les résultats par étape sont gérés par FFECompét et payés après chaque étape. **La dotation est versée sur le compte de l'Ecurie**, créé à l'inscription de celle-ci. L'intégralité de ces dotations est versée en fin de saison par virement bancaire au responsable de l'Ecurie.

DOTATION DU CLASSEMENT GENERAL GRAND NATIONAL FFE	
Total	40 000 €
1 ^{ère} Ecurie	12 000 €
2 ^{ème} Ecurie	9 000 €
3 ^{ème} Ecurie	7 000 €
4 ^{ème} Ecurie	4 000 €
5 ^{ème} Ecurie	3 000 €
6 ^{ème} Ecurie	2 000 €
7 ^{ème} Ecurie	1 750 €
8 ^{ème} Ecurie	1 250 €

La dotation générale Grand National FFE sera attribuée aux 8 premières Ecuries du classement général à l'issue du circuit annuel.

La dotation est versée sur le compte de l'Ecurie après la remise des prix de fin d'année où un représentant de chaque Ecurie doit être obligatoirement présent.

V. PROTOCOLE DE REMISE DES PRIX

Le protocole de remise des prix prend effet dès la fin de l'épreuve.

La remise des prix du Grand National se fait avant la remise des prix de l'épreuve Pro Elite.

Remise des prix Grand National :

- Les 3 cavaliers représentant les 3 premières Ecuries entrent sur la piste ensemble du 3^{ème} au 1^{er} et viennent se placer derrière le podium.
- Seul le meilleur cavalier de l'Ecurie est appelé à cheval.
- Les cavaliers montent sur le podium du 3^{ème} au 1^{er}.
- Le 2^{ème} et le 3^{ème} cavalier de l'Ecurie sont invités à monter sur le podium.
- Les responsables et partenaires des trois premières Ecuries sont invités à la remise des prix et montent sur le podium.
- Les propriétaires des trois chevaux sont également invités à la remise des prix et montent sur le podium.
- Le groom du premier cavalier sera mis à l'honneur lors de la remise des prix.

Puis remise des Prix Pro Elite.

VI. PRIX ET CHALLENGE DES JEUNES SENIORS

Le Prix des Jeunes Seniors a pour objectif de récompenser les 3 meilleurs jeunes seniors du circuit lors de chaque étape du Grand National 2024.

- Le Prix des Jeunes Seniors se court sur l'épreuve Pro Elite de chaque étape du Grand National de concours complet.
- Pour figurer dans ce classement, un cavalier « jeune » doit :
 1. Etre âgé de 25 ans et moins dans l'année,
 2. Etre membre d'une Ecurie engagée dans le Grand National,
 3. Obtenir au minimum 65% lors du test de dressage. Terminer son cross sans faute aux obstacles et avec un maximum de 60 secondes de temps dépassé. Finir son test de saut d'obstacles avec un maximum de 8 points.



- La FFE établit le classement Jeunes des participants de l'épreuve Pro Elite. Une dotation spécifique sera attribuée par la FFE aux trois meilleurs Jeunes Sénior lors de chaque étape : 700€ au 1^{er}, 300€ au 2^{ème} et 200€ au 3^{ème}. Les résultats sont gérés par la FFE et payés après chaque étape. **La dotation est versée sur le compte engageur du cavalier.**
- Pour tous les autres points, le règlement officiel du Grand National s'applique. Participer au Prix et Challenge des Jeunes Seniors ne retire pas le classement et la dotation des Ecuries du Grand National.

Le Challenge des Jeunes Sénior a pour objectif de récompenser le meilleur Jeune Sénior du Circuit Grand National :

- Des points sont attribués à l'issue de chaque étape
- Le classement final est établi par cumul des points obtenus lors des étapes. Seuls les 3 meilleurs classements comptent pour le classement général.

VII. PRIX ET CHALLENGE DES JEUNES CAVALIERS

Le Prix des Jeunes Cavaliers a pour objectif de récompenser les 3 meilleurs jeunes cavaliers du circuit, lors de chaque étape du Grand National 2024.

- Le Prix des jeunes cavaliers se court sur l'épreuve AS JEUNES CAVALIER de chaque étape du Grand National de concours complet. **Sur l'étape de Vittel, c'est l'épreuve Pro 2 support du championnat, qui générera des points.**
- Pour figurer dans ce classement, un cavalier doit :
 1. Être âgé de 21 ans et moins dans l'année.
 2. Être membre d'une Ecurie engagée dans le Grand National,
 3. Obtenir au minimum 65% lors du test de dressage. Terminer son cross sans faute aux obstacles et avec un maximum de 60 secondes de temps dépassé. Finir son test de saut d'obstacles avec un maximum de 8 points.
- La FFE établit le classement Jeunes Cavaliers de l'épreuve AS JEUNES CAVALIER. Une dotation spécifique sera attribuée par la FFE aux trois meilleurs Jeunes Cavaliers lors de chaque étape : 350€ au 1^{er}, 150€ au 2^{ème} et 100€ au 3^{ème}. Les résultats sont gérés par la FFE et payés après chaque étape. **La dotation est versée sur le compte engageur du cavalier.**
- Pour tous les autres points, le règlement officiel du Grand National s'applique.

Le Challenge des Jeunes Cavaliers a pour objectif de récompenser le meilleur Jeune Cavalier du Circuit Grand National :

- Des points sont attribués à l'issue de chaque étape,
- Le classement final est établi par cumul des points obtenus lors des étapes. Seuls les 3 meilleurs classements comptent pour le classement général.

VIII. PRIX ET CHALLENGE DES JUNIORS

Le Prix des Juniors a pour objectif de récompenser les 3 meilleurs juniors du circuit, lors de chaque étape du Grand National 2024.

- Le Prix des juniors se court sur l'épreuve As Jeune Elite de chaque étape du Grand National de concours complet.



- Pour figurer dans ce classement, un cavalier doit :
 1. Etre âgé de 18 ans et moins dans l'année.
 2. Etre membre d'une Ecurie engagée dans le Grand National,
 3. Obtenir au minimum 65% lors du test de dressage. Terminer son cross sans faute aux obstacles et avec un maximum de 60 secondes de temps dépassé. Finir son test de saut d'obstacles avec un maximum de 8 points.
- La FFE établit le classement Juniors de l'épreuve As Jeune Elite. Une dotation spécifique sera attribuée par la FFE aux trois meilleurs Jeunes Cavaliers lors de chaque étape : 250€ au 1^{er}, 125€ au 2^{ème} et 75€ au 3^{ème}. Les résultats sont gérés par la FFE et payés après chaque étape.
La dotation est versée sur le compte engageur du cavalier.
- Pour tous les autres points, le règlement officiel du Grand National s'applique. Participer au Prix et Challenge des Juniors ne retire pas le classement et la dotation de l'épreuve As Jeune Elite.

Le Challenge des Juniors a pour objectif de récompenser le meilleur Junior du Circuit Grand National :

- Des points sont attribués à l'issue de chaque étape,
- Le classement final est établi par cumul des points obtenus lors des étapes. Seuls les 3 meilleurs classements comptent pour le classement général.

IX. CHALLENGE DES PROPRIETAIRES

Le Challenge des Propriétaires a pour objectif de récompenser le propriétaire du meilleur cheval de l'année sur le circuit Grand National 2024.

- Le Challenge des Propriétaires se déroule sur l'épreuve Pro Elite de chaque étape du Grand National.
- Des points sont attribués à l'issue de chaque étape.
- Le classement final est établi par cumul des points obtenus lors de toutes les étapes.
- Le propriétaire du meilleur cheval du Grand National de concours complet est récompensé.

X. CHALLENGE DES GROOMS

Le Challenge des Grooms a pour objectif de récompenser le meilleur groom d'une Ecurie Grand National du circuit 2024.

- Le Challenge des Grooms se déroule sur l'épreuve Pro Elite de chaque étape du Grand National.
- Des points sont attribués à l'issue de chaque étape.
- Le classement final est établi par cumul des points obtenus lors de toutes les étapes.
- Le meilleur groom du Grand National de Concours complet est récompensé.



XI. REPARTITION DES POINTS ET CLASSEMENT GENERAL

Écuries du Grand National :

A chaque étape, des points sont attribués aux 8 premières Ecuries en fonction du classement du meilleur cavalier de l'écurie dans l'épreuve Pro Elite de la façon suivante :

REPARTITION DES POINTS	
1 ^{ère} Ecurie	10 points
2 ^{ème} Ecurie	9 points
3 ^{ème} Ecurie	8 points
4 ^{ème} Ecurie	7 points
5 ^{ème} Ecurie	6 points
6 ^{ème} Ecurie	5 points
7 ^{ème} Ecurie	4 points
8 ^{ème} Ecurie	3 points

Au delà de la 8^{ème} place, les Ecuries se voient attribuer 1 point participatif. Quand deux cavaliers d'une même écurie, terminent sans abandon ni élimination, une même étape, l'écurie obtient 1 point de participation supplémentaire.

Pour prétendre figurer au classement général, les Ecuries doivent avoir au moins un représentant au Master Pro de Vittel (Pro Elite, Pro 1 ou Pro 2).

Malgré l'annulation de l'étape de Vittel (88) à l'issue du dressage due aux conditions climatiques, le point cité ci-dessus sera pris en compte.

Un Jeune Cavalier ou Jeune Senior peut participer à la Pro Elite et obtenir les points ci-dessus.

Sur l'étape de Pompadour, le 4*S sera support du Grand National avec les normes techniques internationales. Les couples français seront classés dans le Grand National.

Sur l'étape du Pouget, le 4*S sera support du Grand National avec les normes techniques internationales. Les couples français seront classés dans le Grand National.

Attribution de points bonus pour l'écurie sur les 3 meilleurs étapes :

Point bonus des cavaliers Jeunes (avec un maximum de 4 points bonus attribués au total) :

- 1 point bonus pour le cavalier Junior qui termine sans pénalité aux obstacles sur le cross l'épreuve As Jeune Elite de la Tournée des As programmée à l'occasion du Grand National. Si le cavalier junior se surclasse, il obtient les points bonus correspondant.
- 1 point bonus pour le Jeune cavalier qui termine l'épreuve As Jeunes Cavaliers, Pro 1 ou Pro Elite sans pénalité aux obstacles sur le cross. Si le cavalier participe à la Pro 1, l'As Jeune Cavalier et à la Pro Elite, il obtient uniquement un point bonus.
- 1 point bonus pour le Jeune senior qui termine l'épreuve Pro Elite sans pénalité aux obstacles sur le cross.

Sur l'étape du Pouget, les points bonus seront attribués aux Jeunes Séniors sur l'épreuve CCI4*-S, aux Jeunes Cavaliers dans les CCI3*-S et 3*-L et aux Juniors dans le CCI2*-L.

Un Jeune Cavalier ou Jeune Senior qui participe à l'épreuve Pro Elite peut générer des points pour le classement écurie. Dans ce cas, il génère des points pour le Challenge Jeune dans cette épreuve mais ne génère pas de points bonus en tant que Jeune Cavalier ou Jeune Senior.



Pour prétendre figurer au classement général, l'Ecurie doit avoir participé au moins à 3 étapes. Deux des trois cavaliers de l'Ecurie doivent avoir fini au moins une fois au cours de l'année le cross d'une des épreuves Pro Elite Grand National. Seuls les **3 meilleurs résultats** d'une Ecurie comptent pour le classement général.

En cas d'égalité et pour départager les ex-aequo, le nombre de premières places, puis de deuxième places, puis de troisième places obtenues sur les Pro Elite sera pris en compte.

Challenge des Jeunes Séniors, des Jeunes Cavaliers et des Juniors :

A chaque étape, des points sont attribués aux 8 premiers Jeunes Séniors en fonction de leur classement dans l'épreuve Pro Elite, aux 8 premiers Jeunes Cavaliers en fonction de leur classement dans l'épreuve As Jeunes Cavalier et aux 8 premiers Juniors en fonction de leur classement dans l'épreuve As Jeune Elite s'ils répondent aux trois critères cités précédemment de la façon suivante :

REPARTITION DES POINTS	
1 ^{er} Jeune	10 points
2 ^{ème} Jeune	9 points
3 ^{ème} Jeune	8 points
4 ^{ème} Jeune	7 points
5 ^{ème} Jeune	6 points
6 ^{ème} Jeune	5 points
7 ^{ème} Jeune	4 points
8 ^{ème} Jeune	3 points

Au-delà de la 8^{ème} place, les Jeunes seniors ayant terminé l'épreuve Pro Elite, les Jeunes Cavaliers ayant terminé l'épreuve As Jeunes Cavalier et les Juniors ayant terminé l'épreuve As Jeune Elite obtiennent 1 point participatif.

Sur l'étape du Pouget, les points seront attribués aux 8 premiers Jeunes Séniors en fonction de leur classement dans l'épreuve CCI4*-S, aux 8 premiers Jeunes Cavaliers en fonction de leur classement dans les épreuves CCI3*-S et 3*-L et aux 8 premiers Juniors en fonction de leur classement dans l'épreuve CCI-2*-L s'ils répondent aux trois critères cités précédemment.

Challenge des Propriétaires :

A chaque étape, des points sont attribués aux 8 premiers chevaux en fonction de leur classement dans l'épreuve Pro Elite de la façon suivante :

REPARTITION DES POINTS	
1 ^{er} Cheval	10 points
2 ^{ème} Cheval	9 points
3 ^{ème} Cheval	8 points
4 ^{ème} Cheval	7 points
5 ^{ème} Cheval	6 points
6 ^{ème} Cheval	5 points
7 ^{ème} Cheval	4 points
8 ^{ème} Cheval	3 points

Au delà de la 8^{ème} place, les chevaux se voient attribuer 1 point participatif.



Challenge des Grooms :

A chaque étape, des points sont attribués aux 8 meilleurs grooms en fonction du classement de leur cavalier dans l'épreuve Pro Elite de la façon suivante :

REPARTITION DES POINTS	
1 ^{er} Groom	10 points
2 ^{ème} Groom	9 points
3 ^{ème} Groom	8 points
4 ^{ème} Groom	7 points
5 ^{ème} Groom	6 points
6 ^{ème} Groom	5 points
7 ^{ème} Groom	4 points
8 ^{ème} Groom	3 points

Au-delà de la 8^{ème} place, les grooms se voient attribuer 1 point participatif.

Dans le cas où un cavalier figure deux fois au classement général de l'épreuve Pro Elite, seul le meilleur classement est comptabilisé.

XII. CALENDRIER 2024

1	SAUMUR	49 - Pays de la Loire	29 février au 3 mars
2	POMPADOUR	19 – Nouvelle Aquitaine	28 au 31 mars
3	LE LION D'ANGERS	49 – Pays de la Loire	24 au 26 mai
4	VITTEL	88 – Grand Est	20 au 23 juin
4	LE PIN AU HARAS	61 - Normandie	5 au 8 septembre
5	LE POUGET	34 - Occitanie	12 au 17 novembre